

A wide river flows through a landscape with a rocky bank. In the foreground, there are green plants with small white flowers. A large blue circular graphic is overlaid on the river, containing white text. The text is arranged in four lines: 'Activités', 'de', 'l'Établissement', and 'en 2006'.

Activités
de
l'Établissement
en 2006

Chapitre II

II – I LES REUNIONS STATUTAIRES

Les règles de fonctionnement de l'Etablissement, conformes à celles des syndicats mixtes, sont précisées par son arrêté constitutif du 22 novembre 1983 et par ses statuts qui ont fait l'objet d'un toilettage adopté à l'unanimité le 6 juillet 2006.

A – Les règles statutaires

L'Etablissement Public Loire est administré par un Comité Syndical qui constitue l'assemblée délibérante. Celle-ci est composée de 73 élus délégués par les collectivités membres, à raison de deux membres par Région, deux par Département, un par ville ou agglomération de plus de 30.000 habitants et un par SICALA (deux en Haute-Loire, qui ne comporte pas de ville de plus de 30.000 habitants).

Le Comité Syndical se réunit normalement quatre fois par an, dont depuis 2006 une réunion à l'automne consacrée spécialement au débat d'orientation budgétaire de l'année suivante.

Il élit le bureau et délibère sur toutes les affaires se rapportant aux objectifs et à l'administration de l'Etablissement.

Le Président est élu pour trois ans.

Le bureau, composé de 40 membres au maximum, est également élu pour trois ans au sein du Comité Syndical. Son Président, les sept Vice-présidents, le Secrétaire et le Secrétaire-adjoint forment le comité directeur.

Les commissions suivantes étudient les dossiers et préparent les avis et décisions :

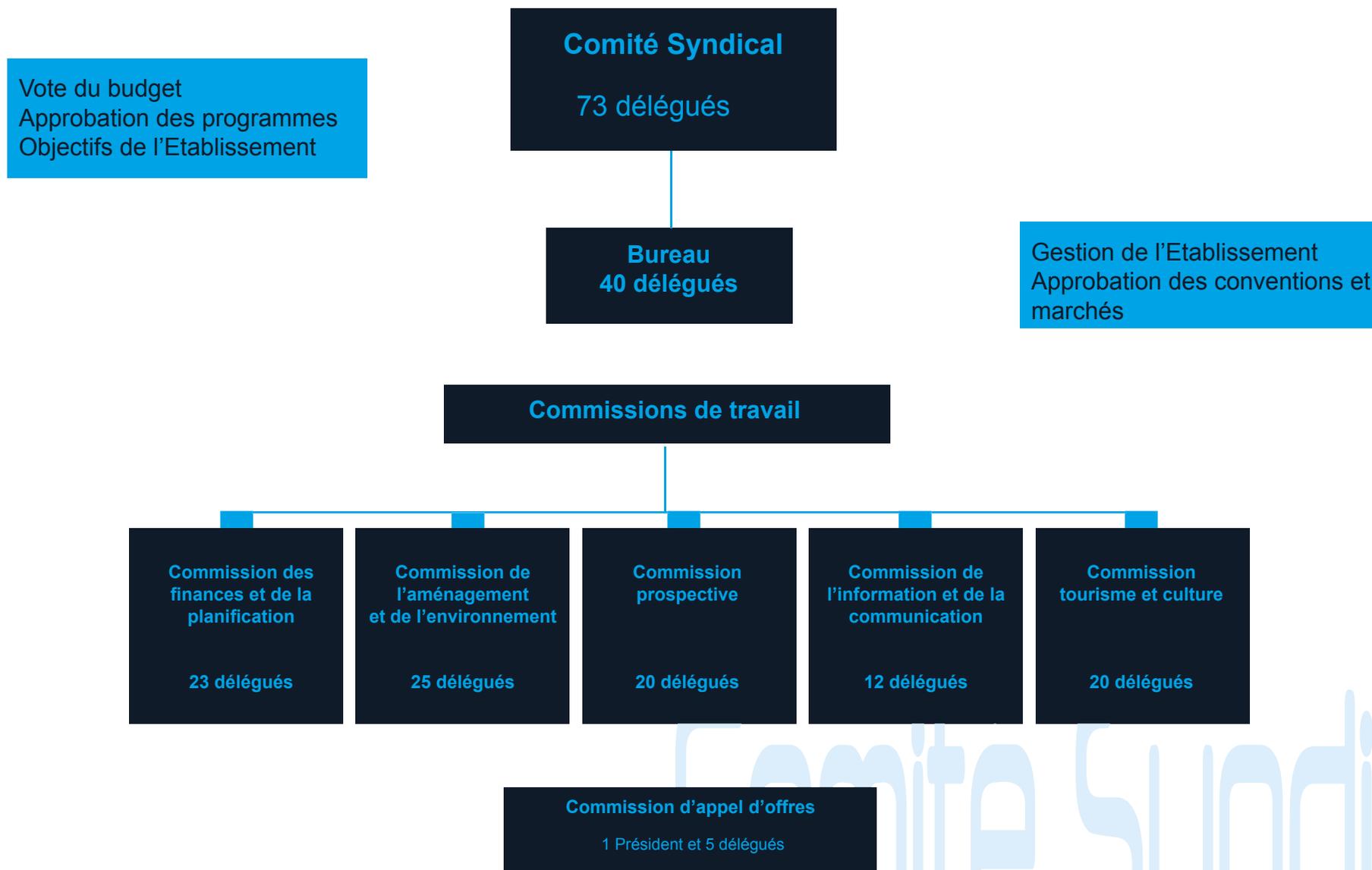
- la commission des finances et de la planification (23 membres)
- la commission de l'aménagement et de l'environnement (25 membres)
- la commission de l'information et de la communication (12 membres)
- la commission prospective (20 membres)
- la commission tourisme et culture (20 membres)
- la commission d'appel d'offres (le Président et 5 membres).

B – Les réunions tenues en 2006

Le nombre cumulé des réunions du Comité Syndical, du bureau, du comité directeur et des commissions a été de 29 en 2006 (à comparer à 21 en 2006)

Le détail de ces réunions est le suivant :

- 4 réunions du Comité Syndical les 9 février, 6 juillet, 22 septembre et 13 décembre,
- 3 réunions de bureau les 9 février, 6 juillet et 30 novembre,
- 3 commissions aménagement et environnement les 24 janvier, 6 juin et 18 octobre,
- 4 commissions des finances et de la planification les 19 janvier, 1er juin, 7 septembre et 22 novembre,
- 3 commissions tourisme et culture les 19 janvier, 8 juin et 18 octobre,
- 2 commissions information et communication les 22 janvier et 22 novembre,
- 3 commissions prospective les 26 janvier, 8 juin et 22 novembre,
- 7 commissions d'appel d'offres les 7 février, 2 mars, 24 mars, 12 juin, 6 juillet, 22 septembre et 18 octobre.



II - 2 LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2006

Les dépenses sont réparties suivant trois grands postes :

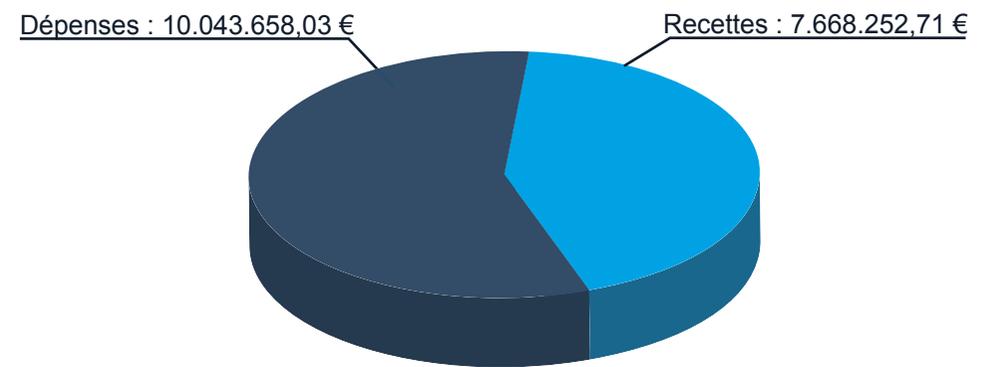
- les dépenses de fonctionnement (hors mouvements d'ordre et résultats antérieurs) intégrant le personnel administratif ne pouvant être individualisé sur des actions ou programmes spécifiques et les frais de fonctionnement de la structure, pour 1,582 K€,
- les dépenses d'exploitation de Villerest, de Naussac et de participation à la gestion du réseau CRISTAL (hors mouvements d'ordre et résultats antérieurs) pour 3,925 K€,
- les dépenses à l'échelle du bassin et des sous-bassins (hors mouvements d'ordre et résultats antérieurs) pour 3,477 K€.

Les recettes de l'Etablissement proviennent principalement :

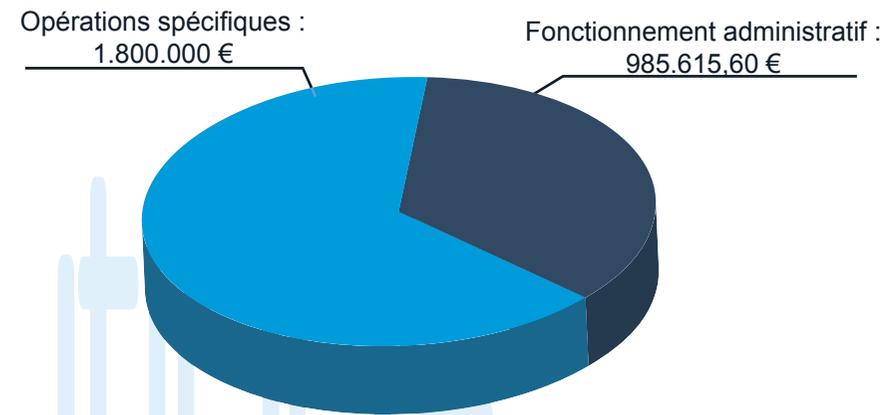
- de contributions des collectivités membres (0,16 € par habitant, pour le fonctionnement ; recettes spécifiques par opérations, selon des clés de financement qui tiennent compte d'un critère de solidarité et de critères techniques),
- de subventions de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de l'Europe,
- de la vente de l'énergie hydroélectrique produite à Naussac par turbinage des lâchers d'eau effectués pour le soutien d'étiage de l'Allier.

Le compte administratif pour 2006 s'élève en recettes nettes à 7.668.252,71 € et à 10.043.658,03 € en dépenses, le solde étant financé par utilisation de crédits de reports. Les recettes sont en augmentation, de 20,41 % par rapport à 2005, de même que les dépenses qui augmentent de 13,47 % par rapport à l'année précédente.

Compte administratif 2006



Contributions des collectivités membres



Les contributions des collectivités membres au fonctionnement administratif, ainsi qu'aux opérations spécifiques se sont élevées en 2006, respectivement à 985 615,60 € et 1 800 000,00 €.

Comme les années précédentes, aucun emprunt n'a été contracté par l'Etablissement en 2006.

Le montant du budget primitif de l'Etablissement en 2007 en montants nets est de 19.852.858,43 €, dont 11.388.187,36 € pour le budget principal et 8.464.671,07 € pour le budget annexe d'exploitation.

II – 3 LE PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Établissement a effectué six recrutements en 2006 conduisant au 31 décembre à un effectif total des services de 33 agents (dont 10 agents contractuels) :

- un directeur de cabinet,
- un administrateur territorial hors classe contractuel pour favoriser l'inscription de l'Établissement dans des programmes communautaires et pour piloter la nouvelle plateforme d'actions « recherche/données/information » dans le cadre du Plan Loire 2007/2013,
- un attaché territorial pour assurer la perception de la redevance exploitation et des recettes de l'Établissement,
- un chargé de mission contractuel pour assurer le développement d'outils informatiques,
- un ingénieur contractuel pour une durée de six mois, pour le traitement de données hydrologiques,
- une apprentie à mi-temps en BTS secrétariat pour une durée de deux ans.

On notera également la titularisation d'un attaché territorial qui assure le suivi des actions de valorisation du patrimoine et de connaissances scientifiques et qu'il a été procédé au remplacement de deux agents ayant demandé leur mutation en 2006 à Nantes et Bordeaux.

L'évolution des missions de l'Établissement et de ses effectifs a conduit le Comité Syndical du 13 décembre 2006 à adopter un nouvel organigramme pour les services de l'Établissement, avec la mise en place de trois directions : « eau et exploitation », « développement et relations extérieures » et « administrative et financière ».

68 jours de formation ont été dispensés pour l'ensemble des agents. Il est signalé que 20 agents ont suivi en 2006 une formation sur place de 21 h de cours d'anglais, dans le but de faciliter les échanges dans des projets européens.

